

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 910

Artikel: Rocard à Matignon : l'art de gouverner vrai
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'art de gouverner vrai

(y) Il n'y aurait pas besoin des sondages pour qu'on le sache: Michel Rocard est sympathique, sincère, compétent, engagé, en un mot crédible parce que l'image correspond à la réalité du personnage. Il est convaincant parce qu'en bon militant socialiste et en protestant solide, il paie de sa personne et qu'il a *Le cœur à l'ouvrage*, comme le veut le titre de son dernier livre, un bouquin assez fort malgré les circonstances électorales de sa publication (Editions Odile Jacob, octobre 1987).

S'il impressionne tellement, c'est aussi parce qu'à l'ère de la soft-idéologie et du surfing philosophique, Michel Rocard tient la durée; il sait que la persévérance permet seule de prolonger l'action jusqu'au moment où l'immoral s'avère de surcroît inefficace. Pendant que cette démonstration se fait, Michel Rocard délivre inlassablement son austère message de rigueur et d'authenticité; la lucidité pour analyser, le «parler vrai» pour communiquer.

Voilà pour les livres et les discours. Et dans la pratique gouvernementale? Rocard a senti la question posée par l'épreuve des faits. D'où la déjà célèbre «circulaire» adressée le 26 mai dernier à ses ministres par le biais du *Journal officiel*, et reproduite en version intégrale dans *Le Monde* du lendemain.

Belle leçon de morale pratique et de socialisme démocratique. Gouverner, c'est d'abord respecter: l'Etat de droit, le législateur, la société civile, la cohérence de l'action gouvernementale, l'administration. Se fondant sur cette «loi des cinq respects», comme aurait pu dire Mao, M. Rocard compte bien donner une déontologie cohérente à l'action de son gouvernement. Charge aux ministres et secrétaires d'Etat d'en appliquer les termes et en respecter l'esprit. Cela ne sera pas facile à l'ère des problèmes complexes et des terribles simplifications mass-médiatiques, avec un Etat pesant et une administration organisée hiérarchiquement, alors que la majeure partie des problèmes à régler se posent de manière horizontale. Il faut donc prévenir les conflits entre bureaux, car les batailles de territoire n'ont pas toujours un vainqueur admi-

nistratif, mais elles trouvent toujours un vaincu en la personne de l'usager.

Les autres chapitres sont de la même veine, justes et sévères à la fois, et notamment le passage sur la cohérence de l'action gouvernementale. On y trouve une belle leçon sur la collégialité, qui semble faire problème même au sein d'un gouvernement monochrome. Et le Premier ministre de régler les modalités de la communication «pédagogique» des décisions prises, histoire d'éviter les scoops personnalisés et autres vantardises

ses télévisuelles, tant il est vrai que les effets d'annonces se révèlent souvent être des annonces non suivies d'effets.

Autres lieux, autres mœurs. Certes, les circonstances gouvernementales françaises n'ont pas d'équivalent dans notre pays, pas même à l'échelon de l'Etat fédéré, puisque tous les grands cantons ont un gouvernement pluraliste — sans coalition ni même semblant de programme commun. Il n'en reste pas moins que le «rocardisme appliqué» apparaît déjà, et va sans doute se confirmer, comme une passionnante leçon de choses politiques. A suivre, même par celles et ceux qui trouvent en général l'actualité française par trop assourdissante pour s'y intéresser vraiment. ■

LA FEDERATION SUISSE DE BOXE A 75 ANS

Un phénomène social

(cfp) Il y a des boxeurs-vedettes sur le ring et des (télé)spectateurs en fauteuil. Mais il y a aussi des boxeurs, plus nombreux que vous ne l'imaginez, qui enfilent chaque semaine les gros gants pour transpirer pendant quelques rounds d'entraînement, uniquement motivés par le maintien de leur condition physique, sans intention de prendre une licence de boxeur. Certains le font même sur recommandation de leur médecin. La boxe est aussi conseillée à des jeunes pour favoriser leur insertion sociale! Bien entendu, la boxe-spectacle est la seule à attirer l'attention du public. Elle est gérée en Suisse par la Fédération suisse de boxe (FSB) qui groupe 65 clubs dont les sièges se situent dans dix-neuf cantons et demi-cantons. Seuls les deux Appenzell, Obwald et Nidwald ainsi qu'Uri, Schwytz et Zoug n'ont pas de club de boxe sur leur territoire. Une brochure-souvenir vient d'être publiée à l'occasion du 75^e anniversaire de la FSB fondée en 1913. Un spécialiste bernois, bien connu dans les milieux de la boxe, Alfons Büttler, ainsi que le Lucernois Ernst Blättler, donnent des indications utiles sur les boxeurs de notre pays et notamment la liste des champions suisses amateurs de 1913 à 1988, celle des quelques champions professionnels. On constate d'emblée le rôle important des Genevois pour l'introduction de la boxe

en Suisse. Neuf des quinze présidents ont été de Genève. Le président actuel, M. Robert Nicolet, réside à Saint-Sulpice (VD). Les cinq autres présidents provenaient de Bienne, de Berne et de Bâle. Ajoutons que quatre des sept commissions permanentes de la FSB sont présidées par des Romands. Cette prédominance s'explique, entre autres, par le fait que la boxe était interdite, il y a peu de temps encore parfois, dans certains cantons alémaniques. Il ne faut donc pas s'étonner que les titres de champions suisses aient été monopolisés au début par des Romands et essentiellement par des Genevois. Le premier champion suisse venu d'Alémanie n'apparaît qu'en 1924 et Berne, plus tard la Mecque de la boxe helvétique, n'a eu son premier champion suisse qu'en 1925.

Quant aux boxeurs amateurs, ils s'expriment dans une brochure publiée en 1985 pour les cinquante ans de l'Ecole bernoise de boxe créée par David Avrutschenko et dirigée actuellement par Charly Bühler, dont les liens avec Yverdon sont connus.

Une cinquantaine ont confié leurs impressions. On y trouve de tout: Romands, Alémaniques, écoliers, retraités, gens de métier, gens de plume ou de profession libérale et même un conseiller aux Etats radical! La liste serait